

du Mercredi 26
au Vendredi 28
Septembre 2018

Quelles valeurs pour nourrir la métamorphose de notre société ?

Les valeurs à l'oeuvre jusqu'à présent, telles que prévision, maîtrise, vous paraissent épuisées, et épuisantes. Vous aspirez à un management humble, respectueux des altérités ; votre intuition vous indique que le pouvoir d'agir de votre collectif de travail doit et peut se mettre au service de l'humain, de la société, de nos territoires.

Pour autant, ces valeurs émergentes trouvent-elles déjà des terrains d'application ? comment s'incarnent-elles ?

Comment baliser le cheminement vers ce que vous entrevoyez de beau, d'optimiste, d'ouvert, de sensible ?

Intentions

Pour déployer sa vie pleinement, pour comprendre les métamorphoses en cours dans notre civilisation, pour se repérer dans la complexité de notre monde, nous proposons d'explorer ensemble une pensée philosophique, anthropologique et sociologique, enrichie par la puissance de la pensée visuelle et la pédagogie du dessin, et en immersion dans un lieu d'une rare cohérence écologique et sociétale pour éprouver comment des valeurs émergentes s'incarnent déjà dans des réalisations.

Pour qui

Vous êtes dirigeant, manager opérationnel ou de fonctions support, chargé de projets au sein de votre organisation (entreprise, association, ONG, service public, collectif citoyen, ...)

Vous êtes entrepreneur de vos propres activités.

Vous êtes en recherche de nouvelles perspectives professionnelles.

Objectifs

A l'issue de ces journées, vous serez en capacité de :

- Identifier les dynamiques positives dans notre société,
- Fonder vos actions, votre projet, sur les valeurs émergentes,
- Utiliser le graphisme pour partager votre pensée et vos intentions avec son entourage.

du Mercredi 26 au Vendredi 28 Septembre 2018

Pourquoi ce séminaire ?

Notre civilisation est entrée en métamorphose, épuisée par la confiance que nous avons placée dans la techno-science. Cà et là, une nouvelle société se construit, nourrie par des valeurs en émergence.



Ces valeurs, Olivier FREROT les a une première fois partagées lors de la conférence du Forum « un changement humain pour un changement de société » en novembre 2016 aux Amanins. Il a partagé sa pensée et sa vision sur l'impasse dans laquelle notre société s'est coincée, tout en mettant en lumière de nouvelles solidarités qui révèlent des valeurs émergentes pleines de vitalité.

Aux Amanins, nous sommes convaincus que ces nouvelles promesses sont belles, épanouissantes et que chacun peut les cultiver pour qu'elles irriguent nos entreprises humaines.

Avec Olivier, nous voulons continuer ce partage, l'approfondir avec vous pour qu'il vienne enrichir vos projets, et que la *pensée* - philosophique, anthropologique, sociologique - nourrisse vos actions.

Et parce que "on ne pourra bien dessiner le simple qu'après une étude approfondie du complexe" – Gaston Bachelard, Philosophe - ce séminaire sera co-animé par Hélène CAUSSE.

Cadre pédagogique

Durant ces 3 jours, nous déroulerons différentes phases visant à comprendre, assimiler, décanter, laisser émerger, projeter, engager !

Quelques temps forts :

- ☛ Conférence dessinée
- ☛ Plan d'action inspiré du Rêve du Dragon
- ☛ Ateliers de créativité et Atelier Philo
- ☛ Temps expérimentiels, d'écriture, de réflexion personnelle et collective
- ☛ Carnet personnel de dessins



L'immersion aux Amanins - centre agroécologique situé en biovallée de la Drôme - est une pédagogie en soi, pour éprouver comment des valeurs s'incarnent.

Intervenants

Olivier FREROT

Son parcours : Olivier est un philosophe atypique polytechnicien, diplômé des Ponts et Chaussées, il a travaillé pendant une vingtaine d'années au sein des institutions publiques étatiques. Il y forge une pensée originale, issue de son expérience.

Il déploie ensuite une recherche philosophique et sociologique sur les "Valeurs de la Métamorphose".

Il partage aujourd'hui cette vision avec les acteurs de la Transition, et propose des séminaires pour dirigeants et managers.

Il a rejoint la coopérative d'entrepreneur.e.s Oxalis depuis 2015.

✎ Son jardin secret : Cultiver fruits, fleurs et légumes au cœur de Lyon

✎ Son blog : <https://solidaritesemergentes.wordpress.com/>



Hélène CAUSSE

Son parcours : c'est d'abord sur le terrain au contact d'artistes plasticiens, de designers, de facilitateur.ice.s qu'Hélène s'est aguerrie à l'animation d'ateliers créatifs.

Elle est passionnée par la bande-dessinée et la puissance de la créativité dans les processus de transformations individuelles et collectives. Elle intervient notamment en retranscription visuelle des événements et en accompagnement visuel d'ateliers collaboratif.

✎ Son jardin secret : Initiée à l'art de construction des maisons-bulles Kerterre

✎ Pour en savoir plus : www.efemera.fr



L'équipe des Amanins

Son parcours : Les premières années, l'équipe des Amanins portait une utopie : concilier écologie et entreprise, incarner au quotidien la coopération, accomplir et transmettre une écologie pratique, sobre et heureuse. L'énergie incroyable déployée notamment par les fondateurs, Michel Valentin, Pierre Rabhi et Isabelle Peloux a permis l'émergence de ce lieu d'une rare cohérence écologique, économique, humaine. Aujourd'hui, le temps met à l'épreuve cette utopie : Faire sienne les valeurs fondatrices des Amanins ; Remodeler sans cesse un collectif au gré du renouvellement naturel des individus ; Arbitrer sans répit des décisions de stratégie, de choix économiques, de tensions humaines sont désormais le quotidien de l'équipe.

✎ Son jardin secret : les 3C (Caillette, Clairette et Chocolat)

✎ Pour en savoir plus :
"L'école du Colibri : Pédagogie de la Coopération"
par Isabelle PELOUX, Editions Actes Sud



Ce programme a été élaboré avec la richesse des apports et de l'expérience de Lara MANG-JOUBERT. Facilitatrice passionnée des processus de changement, Lara explore la façon dont s'articulent les motivations individuelles et les enjeux collectifs environnementaux.

✎ Son jardin secret : Co-anime des week-end d'initiation au féminin

✎ Pour en savoir plus : www.changementvivant.com

Jour 1 - Mercredi 26 : Les racines de la métamorphose sociétale

Accueil à 11h00, installation et déjeuner



Ce premier chapitre explorera de façon créative les Valeurs émergentes sous-jacentes aux transformations actuelles de notre société.

Les apports philosophiques et sociologiques seront intégrés à des temps d'intelligence collective et d'animation vivante.

Enjeux : clarifier mes enjeux personnels, comprendre ces valeurs dans leur complexité, faire le lien avec les évolutions de nos institutions et modes d'organisations.

- ★ Conférence dessinée et ludique en 3 tableaux : la modernité techno-scientifique, les solidarités émergentes, les valeurs émergentes
- ★ Après le dîner, Projection d'un documentaire sur les Amanins qui relate les questionnements d'un collectif sur l'incarnation des valeurs émergentes



Jour 2 - Jeudi 27 : Incarner les valeurs émergentes

Cette journée invite à un voyage intérieur personnel pour s'approprier les valeurs émergentes et en faire l'expérience concrète. Chacun pourra élaborer son « rêve-projet » sous forme de tableau visuel. La créativité et l'ancrage sensoriel seront au cœur de cette journée.

Enjeux : visualiser les valeurs émergentes dans mes projets et dans mon quotidien, comprendre les tensions que cela génère en moi et autour de moi, questionner en réflexivité mon projet-personnel.

- ★ Tableau du rêve et des dynamiques inspirantes
- ★ Atelier expérientiel mains-cerveau
- ★ Atelier philo



Jour 3 - Vendredi 28 : Construire mon chemin personnel de métamorphose



Cette troisième journée permettra à chacun d'élaborer un plan d'actions dynamique de son « rêve-projet ». Un éclairage complémentaire sur les étapes et enjeux du processus de changement permettra d'en faciliter la réalisation concrète dans la vie de chacun.

Enjeux : construire un plan personnel de métamorphose, préparer les étapes de la concrétisation, célébrer le chemin et faire le bilan.

- ★ L'intelligence du changement
- ★ Construire ses actions en s'inspirant de la méthodologie de projet « Le rêve du dragon », nourries des valeurs émergentes
- ★ Cercle de clôture et Au revoir à 16h30

Stage du Mercredi 26 septembre à 14h00
au Vendredi 28 septembre à 16h30
Accueil Mercredi 26 à 11h et installation, Départ Vendredi 28 à 16h30

Stage de formation professionnelle, Nombre de participants : de 12 à 20,
Durée de formation : 18h30. Pas de pré-requis
Horaires quotidiens : Mercredi de 14h00 à 19h00 + soirée
Jeudi de 9h00 à 19h00 + soirée
Vendredi de 9h00 à 16h30

Apports pédagogiques :

- Particulier* : 320 €
- Entreprise <= 10 salariés, association** : 555 € (462,5 € HT, soit 25 €/h)
- Entreprise > 10 salariés, autre structure ** : 888 € (740 € HT, soit 40 €/h)

Vivez ce stage en immersion aux Amanins !

Séjour en pension complète : 3 jours comprenant les 2 nuitées en chambre et tous les repas :
à partir de 170,30 €, taxe de séjour incluse

Séjour en externe : Les déjeuners et collations, ainsi que le dîner du Jeudi : 81,50 €

Nos tarifs sont TTC. L'adhésion annuelle à l'association Les Amanins (20 €) est à prévoir : elle apporte votre soutien aux activités de transmission des Amanins : aux enfants de l'école du Colibri et aux enfants séjournant en classe découverte.

Les repas sont préparés avec la production agricole biologique de notre ferme !
Hébergement aux Amanins dans la limite des places disponibles.

- * Particulier : le stagiaire finance le stage sur ses fonds propres.
Possibilité de tarif solidaire : nous consulter sur : info@lesamanins.com
- ** Le financement du stage est assuré tout ou partie par une structure (employeur, OPCA, Pôle Emploi, autre).
Contactez-nous sur formation@lesamanins.com
faite votre demande de devis en ligne : <http://www.lesamanins.com/demande-de-devis>

Pour vous inscrire :

Faites appel au facteur ! adressez-nous le bulletin d'inscription, le contrat ou la convention de formation et l'acompte par chèque.
ou dématérialisez votre inscription en nous envoyant les documents par courriel : info@lesamanins.com et l'acompte par virement

SCOP LES AMANINS, Les Rouins, 26400 La Roche sur Grâne
Numéro d'organisme de formation : 82.26.02173.26
Siret 503 684 433 00017 - Code APE 015 Z - TVA FR 195 036 844 33

Pour venir aux Amanins ou en repartir,
un service de transport à la demande est
disponible depuis le gare de Crest :
du Lundi au Samedi,
de 7h00 à 20h00
sur réservation au plus tard 24 h à l'avance
au **0 810 26 26 07**,
Voir les modalités dans nos conditions d'accueil.

Quelque soit votre moyen de transport, à la
clôture des inscriptions, nous mettons en relation
les participants pour co-voiturage éventuel.



Conditions d'Accueil



De manière générale, la sobriété est une des valeurs fondatrices des Amanins.

Présente de la conception à la construction et à l'aménagement du lieu, les conditions d'accueil en témoignent : les points d'éclairage et d'alimentation électrique sont raisonnés et nous tâchons de contrôler au mieux notre consommation d'eau.

Repas

Du jardin à l'assiette, l'élaboration des repas dépend de la production et de sa saisonnalité. Pensée de manière équilibrée, l'alimentation nous invite à comprendre notre lien à la terre nourricière. La viande est présente au menu environ une fois par semaine. Nous prenons en charge les régimes Végétariens, sans porc et sans gluten. Merci de l'indiquer sur votre fiche d'inscription.

Le service est assuré par l'équipe bienveillante, votre participation est cependant bienvenue pour dresser et desservir la table.

Couchage

Les chambres ou cabanes bois accueillent 2, 3 ou 4 personnes en lits simples ou superposés. Nous vous prêtons couette et oreillers. Vous pouvez apporter vos draps ou duvets, ou louer des draps (8€ par séjour).

Les cabanes, en lisière du bois ou au bord de l'étang, offrent en pleine nature un confort rustique et les chênes pour sages compagnons.

Nous ne fournissons pas le matériel de camping.

Pour ce stage, seules les chambres sont proposées.

Sanitaires

La phyto-épuration exige que nous soyons très vigilants quant à la nature des produits de toilette utilisés.

Nous vous prions de vous munir d'un nécessaire de toilette écologique et respectueux de l'environnement (savon, shampoing, dentifrice, mousse à raser...). Nous ne fournissons pas le linge de toilette.

Les sanitaires sont collectifs et situés à 300 mètres des cabanes et du camping et des toilettes sèches sont à proximité.

Equipement à prévoir

Pour votre confort, il est appréciable de se munir de chaussures de randonnée, utiles à la marche, le site s'y prête à merveille, mais aussi lors de vos participations aux ateliers. Une tenue "tout terrain" sera la bienvenue pour aider aux champs... si le cœur vous en dit. Une lampe de poche facilitera vos déplacements nocturnes. Vous pouvez également vous munir d'une serviette de table et de chaussons.

Envie de faire partager votre passion ou un jeu au groupe, guitare, accordéon et autre jeu de société sont les bienvenus. Nous ne pouvons malheureusement pas accueillir vos animaux de compagnie.

Accès

Les Rouins

26400 La Roche-sur-Grâne

Vous retrouverez un plan d'accès sur notre site internet.

Les Amanins sont accessibles en transport en commun. Il vous suffit de réserver un billet de train jusqu'en gare de Crest. Une correspondance à la demande peut se faire en taxi (5.00€/personne à partir de 5 ans).

Conditions du service du "transport à la demande" :

- Service disponible uniquement du lundi au samedi hors jours fériés pour les arrivées entre 07h00 et 20h00 dans l'heure qui suit votre arrivée en transport en commun en gare de Crest.

- Réservation à effectuer par téléphone au plus tard 24h avant votre trajet au 0810 26 26 07.

Et quelque soit votre mode de transport, à la clôture des inscriptions, nous mettons en relation les participants pour proposer ou trouver un co-voiturage.

Inscription

Si le stagiaire finance sur ses fonds propres les apports pédagogiques et les frais de séjour, le **CONTRAT** de formation professionnelle doit être préalablement complété et envoyé aux Amanins, avant l'envoi de la fiche d'inscription et de l'acompte.

Si le stagiaire est financé tout ou partie par une structure, celle ci complète et retourne aux Amanins la **CONVENTION** de formation.

Quelque soit le mode de financement, pour disposer de toutes les informations nécessaires à l'organisation du séjour, la fiche d'inscription est à renseigner et retourner par le stagiaire.

Le chèque d'acompte est encaissé à l'issue du délai de rétractation.

Annulation

voir les conditions précisées dans le **CONTRAT** ou la **CONVENTION**.



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Les règles de vie suivantes ont pour objet de favoriser un séjour agréable pour tous. L'inscription à une formation organisée par SCOP Les Amanins implique l'acceptation du présent règlement intérieur.

Article 1 : Objet et champ d'application du règlement

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 et L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail. Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie. Le règlement définit les règles d'hygiène et de sécurité, les règles générales et permanentes relatives à la discipline ainsi que la nature et l'échelle des sanctions pouvant être prises vis-à-vis des stagiaires qui y contreviennent et les garanties procédurales applicables lorsqu'une sanction est envisagée.

Vivre ensemble

Article 2 : Assiduité du stagiaire en formation

Article 2.1 : Horaires de la formation et des repas

Nous demandons aux stagiaires de se conformer aux horaires fixés et communiqués par l'organisme de formation pour favoriser l'organisation générale. Sauf circonstances exceptionnelles, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de stage.

Article 2.2 : Absences, retards ou départs anticipés

En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'horaire prévu, les stagiaires doivent avertir l'organisme de formation et s'en justifier. L'organisme de formation informe immédiatement le financeur (employeur, Région, Fongecif..) de cet événement. De plus, conformément à l'article R6341-45 du code du travail, le stagiaire dont la rémunération est prise en charge par les pouvoirs publics s'expose à une retenue sur sa rémunération proportionnelle à la durée de l'absence.

Article 2.3 : Formalisme attaché au suivi de la formation

Le stagiaire est tenu de renseigner la feuille d'émergence au fur et à mesure du déroulement de l'action. Il peut lui être demandé de réaliser un bilan de formation. A l'issue de l'action de formation, il se voit remettre une attestation de fin de formation et une attestation de présence à transmettre selon le cas à son employeur/administration ou à l'organisme qui finance cette action. Le stagiaire remet dans les meilleurs délais aux Amanins les documents qu'il doit renseigner en tant que prestataire (demande de rémunération ou de prise en charge des frais liés à la formation ; attestation d'inscription ou d'entrée en stage).

Article 3 : Tenue

Le stagiaire est invité à se présenter à l'organisme de formation en tenue vestimentaire adaptée à l'action de formation.

Article 4 : Comportement

Il est demandé à tout stagiaire d'avoir un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir-vivre, de savoir-être en collectivité et le bon déroulement des formations.

Article 5 : Boissons alcoolisées et drogues

L'introduction ou la consommation de drogue sur le site des Amanins est formellement interdite. Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogue dans l'organisme de formation. Les bières et vins en vente au restaurant sont à consommer avec modération.

Article 6 : Interdiction de fumer

Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur des bâtiments et salles de formation. Des cendriers sont disposés à plusieurs endroits extérieurs pour recevoir les mégots.

Article 7 : Utilisation du matériel – Accès aux locaux

Le stagiaire est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié pour la formation. Il signale immédiatement au formateur toute anomalie du matériel. Sauf autorisation expresse des Amanins, le stagiaire ne peut accéder aux locaux techniques et bâtiments agricoles.

Hygiène et sécurité

Article 8 : Principes généraux

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité et de toute consigne imposée soit par Les Amanins, soit par le formateur s'agissant notamment de l'usage des matériels mis à disposition.

Chaque stagiaire doit ainsi veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières en matière d'hygiène et de sécurité. S'il constate un dysfonctionnement du système de sécurité, il en avertit immédiatement un membre salarié de l'équipe des Amanins. Le non-respect de ces consignes expose la personne à des sanctions disciplinaires.

Article 9 : Consignes d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans chaque bâtiment. Le stagiaire doit en prendre connaissance. En cas d'alerte, le stagiaire doit cesser toute activité de formation et suivre dans le calme les instructions du représentant de l'organisme de formation ou des services de secours. Tout stagiaire témoin d'un début d'incendie doit immédiatement appeler les secours en composant le 18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable et alerter un représentant de l'organisme de formation.

Article 10 : Accident- Santé

Le stagiaire victime d'un accident survenu pendant la formation ou pendant le temps de trajet entre le lieu de formation et son domicile ou lieu de travail avertit immédiatement Les Amanins. Un responsable de l'organisme de formation entreprend les démarches appropriées en matière de soins et réalise la déclaration auprès de la caisse de sécurité sociale compétente.

Les activités proposées durant les formations sont adaptées à toute personne en bonne santé. Il n'est pas demandé de certificat médical à l'inscription ; il appartient à chaque stagiaire de juger si son état de santé lui permet ou non de participer à une formation. L'inscription sous-entend que l'état de santé du stagiaire ne fait l'objet d'aucune contre-indication médicale. D'éventuels problèmes de santé ou allergies alimentaires doivent être signalés aux organisateurs.

Non respect du règlement intérieur

Article 11 : Fin anticipée de l'action de formation

Le non-respect des prescriptions du présent règlement intérieur pourra entraîner la fin anticipée de la formation prononcée par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant.

Article 12 : Information du stagiaire

L'organisme de formation motive par écrit les raisons de fin anticipée de la formation et convoque le stagiaire à des date, horaire et lieu précis. Lors de cet entretien le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme de formation.

Fait à La Roche sur Grâne, le 18 Avril 2018

Nathalie GIRARDINI, co-gérante



Fiche d'Inscription

Fiche à retourner accompagnée
du CONTRAT ou de
la CONVENTION

Formation : Fonder ses actions sur les Valeurs Emergentes

Formation du Mercredi 26 septembre à 14h00 au Vendredi 28 septembre à 16h30

Accueil Mercredi 26 à 11 h00

Inscription au nom de :

Entreprise :

Personne en charge de l'inscription : (Nom, Prénom, fonction)

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone : Courriel : (en majuscules SVP)

Participants

Nom et Prénom	Fonction	Adresse courriel	Sexe	Régime spécifique *

* nous prenons en charge les régimes sans porc / sans gluten / végétarien

Apports pédagogiques

Particulier : 320 €

Entreprise <= 10 salariés, association : 555 €

Entreprise > 10 salariés, autre structure : 888 €

x participants = €

Formule de séjour

Séjour en externe (3 déjeuners et collations - dîner du Jeudi) : 81,50 €

x participants = €

possibilité de dîner également Mercredi pour assister à la projection : 18,50 €

x participants = €

ou Séjour en pension complète

2 nuitées et tous les repas, taxe de séjour incluse - linge de lit non fourni * : 170,3 €

..... x participants = €

2 nuitées et tous les repas, taxe de séjour incluse - linge de lit fourni : 178,3 €

Adhésion à l'association Les Amanins

(pour l'année 2018)

20 €

* prévoir drap housse, drap, taie - lit en 90 cm

TOTAL du séjour (TTC) €

Je verse un acompte de 30% du tarif global du séjour, valant inscription, soit la somme de €.

Par chèque à l'ordre de SCOP Les Amanins, joint à ce courrier

Par virement au compte SCOP Les Amanins

Je demande une prise en charge financière par un tiers ; cependant en cas de refus, je souhaite m'inscrire en tant que particulier et verse à ce titre un acompte de 30 % du séjour au tarif particulier, soit la somme de€.

Crédit Coopératif

SARL SCOP Les Amanins

42559 00013 21009273001 08

IBAN FR76 4255 9000 1321 0092 7300 108

BIC CCOPFRPPXXX

Mon inscription définitive me sera confirmée (par mail à l'adresse courriel que j'ai indiquée ci-dessus)

à réception de cette fiche, du **contrat** ou **convention de formation**, et sous réserve de places disponibles.

Je m'oppose à ce que mes données personnelles (nom, prénom, département de provenance et adresse courriel) soient utilisées par Les Amanins pour mettre en relation les participants en vue de faciliter le co-voiturage.

Je soussigné(e) certifie avoir pris connaissance des conditions d'accueil et du règlement intérieur.

Fait le, à

Signature